

## Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Technicien sportif de rugby à XV

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV</b>			
<b>A.1.1 – Diagnostic des joueurs et de l'équipe au regard des exigences de la compétition de rugby à XV</b>	C.1.1.1 – Identifier les attentes et les motivations des joueurs en vue de proposer une planification de cycles et de séances de perfectionnement en rugby à XV comportant un contenu approprié et une attention particulière pour les joueurs en situation de handicap	Épreuve 1 <b>Présentation d'un cycle de 6 séances de perfectionnement en rugby à XV</b> (public de compétition dans une catégorie des moins de 14 ans jusqu'aux seniors de Fédérale 1) <b>et entretien individuel</b> avec deux évaluateurs  (Durée de 30 minutes maximum comportant 10 minutes au maximum de présentation par le candidat de son cycle de séances et 20 minutes maximum de questions par les évaluateurs)	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat identifie les attentes et les motivations des joueurs en vue de concevoir un cycle de séances de perfectionnement en rugby à XV</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)</i> <i>Les attentes et motivations des joueurs sont formulées</i> <i>Les attentes spécifiques des joueurs sont identifiées notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap</i> <i>L'appréhension des joueurs par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire)</i> <i>Les caractéristiques des joueurs sont identifiées et explicitées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap</i>
	C.1.1.2 – Repérer les besoins spécifiques des joueurs et de l'équipe pour évaluer leurs niveaux de pratique et leurs caractéristiques afin d'élaborer un cycle de séances de perfectionnement de rugby à XV		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat identifie les ressources du joueur et les besoins spécifiques des joueurs en vue de concevoir un cycle de séances de perfectionnement en rugby à XV</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des joueurs lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les joueurs, avec le représentant de la structure, ...)</i> <i>Le référentiel de niveaux de pratique en vigueur (fédéral ou autre) est connu</i> <i>Les niveaux de pratique des joueurs sont repérés</i> <i>Les besoins spécifiques et particularités des joueurs, dont ceux en situation de handicap sont identifiés suivant les exigences de l'activité</i>
<b>A.1.2 – Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant du rugby à XV</b>	C.1.2.1 – Repérer les moyens mobilisables pour permettre la pratique du rugby à XV en tenant compte des ressources, du matériel, des équipements et des contraintes de la structure		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat identifie les moyens à sa disposition en vue de concevoir un cycle de séances de rugby à XV</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.</i> <i>Le site de pratique est décrit (zone de pratique, dangers, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...)</i>
	C.1.2.2 – Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances de perfectionnement adaptés à la pratique du rugby à XV		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle de perfectionnement en rugby à XV</i> <b>INDICATEURS</b> <i>L'environnement du club, de l'équipe et du joueur, est évoqué (social, économique, culturel, ...)</i> <i>Le projet et les attentes de la structure sont identifiés et pris en compte pour définir les objectifs du cycle de séances</i> <i>Le projet du collectif et du joueur est pris en compte</i>

<b>A.1.3 – Planification et construction d'un cycle de séances de perfectionnement des joueurs en rugby à XV</b>	C.1.3.1 – Planifier le cycle et les séances de perfectionnement en rugby à XV au regard des échéances compétitives et du plan de formation de chacun des joueurs composant le collectif en vue d'atteindre les objectifs définis	<p>Épreuve 2</p> <p><b>Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation</b></p> <p>d'une séance de perfectionnement en rugby à XV (public de compétition dans une catégorie des moins de 14 ans jusqu'aux seniors de Fédérale 1) (30 minutes minimum et 1 heure maximum (hors temps de préparation de matériel et accueil des joueurs réalisés en amont de la phase d'animation) auprès de 14 joueurs minimums.</p> <p>+</p> <p><b>Entretien individuel</b> sur la séance par deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum)</p>	<p><b>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE</b></p> <p><i>Le candidat propose une programmation cohérente des grandes thématiques de travail en vue d'optimiser le développement du joueur et du collectif</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><i>Le cycle présenté est cohérent et conforme au projet de perfectionnement (temps forts...)</i></p> <p><i>La hiérarchisation des objectifs et la chronologie des axes de travail sont abordées</i></p> <p><i>Les objectifs et les axes de travail sont cohérents au regard du projet sportif</i></p> <p><i>Un calendrier illustre l'articulation des cycles et des échéances</i></p> <p><i>La planification envisagée s'attache à différencier les cycles (pré-saison, saison (régulière / phase finale) et post-saison) et propose une chronologie cohérente, avec des durées précisées</i></p> <p><i>Les éléments à considérer (facteurs de la performance, cohérence entre charge de travail et récupération, progressivité des événements compétitifs, ...) sont pris en compte</i></p> <p><i>Les exigences du jeu et spécificités du niveau de pratique sont prises en compte</i></p> <p><i>Les ressources du joueur (physiques, techniques, mentales, perceptives-décisionnelles, affectives-relationnelles) sont identifiées à l'aide de tests adéquats</i></p> <p><i>Les éléments annexes (diététique, blessure antérieure, ...) sont évoqués</i></p>
	C.1.3.2 – Élaborer un cycle de séances de perfectionnement en rugby à XV afin d'assurer une progression des joueurs et de l'équipe en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p><i>Le candidat présente un cycle de 6 séances en vue d'assurer la progression des joueurs</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><i>Le cycle de rugby à XV est formalisé par écrit (objectifs du projet voire du cycle et articulation entre les séances)</i></p> <p><i>Les objectifs du cycle de rugby à XV tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des joueurs préalablement identifiés</i></p> <p><i>Les besoins spécifiques des joueurs sont pris en compte (notamment les joueurs en situation de handicap)</i></p> <p><i>La méthodologie utilisée pour faire progresser les joueurs au cours du cycle de rugby à XV est explicitée</i></p>
	C.1.3.3 – Concevoir une séance de perfectionnement en rugby à XV afin de mobiliser les différentes ressources des joueurs et d'atteindre l'objectif fixé		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p><i>Le candidat présente les fiches de 6 séances et des situations pédagogiques adaptées en vue d'assurer la progression des joueurs</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><i>Les fiches de séances de rugby à XV sont formalisées par écrit</i></p> <p><i>Les objectifs de rugby à XV sont cohérents avec ceux du cycle de séances</i></p> <p><i>Les fiches de séances de rugby à XV proposées tiennent compte du temps disponible</i></p> <p><i>La fiches de séances de rugby à XV proposées tiennent compte du lieu utilisé pour la pratique.</i></p> <p><i>Les fiches de séances de rugby à XV proposées tiennent compte du nombre et des caractéristiques des joueurs</i></p> <p><i>Les fiches de séances de rugby à XV proposées font apparaître les comportements attendus des joueurs pour chaque situation</i></p> <p><i>Les fiches de séances prévoient les indicateurs de réussite</i></p> <p><i>Les situations pédagogiques proposées respectent la logique et les fondamentaux du rugby à XV</i></p> <p><i>Les choix techniques et pédagogiques sont justifiés en lien avec les situations pédagogiques proposées</i></p>
	C.1.3.4 – Prévoir les mesures de sécurité au cours des séances de perfectionnement en rugby à XV afin d'assurer l'intégrité physique et morale, ainsi que la protection des joueurs et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci.		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b></p> <p><i>Le candidat présente les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et morale ainsi que la protection des tiers en connaissant les obligations légales et les règles de sécurité</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><i>Les obligations légales et les règles de sécurité à respecter au cours de la séance sont explicitées</i></p> <p><i>Les conditions et limites d'exercice des titulaires du CQP Technicien sportif de rugby à XV sont explicitées.</i></p> <p><i>Les risques pour les joueurs de l'activité, les tiers et l'environnement considéré sont identifiés</i></p> <p><i>Les mesures prévues pour assurer la protection et l'intégrité physique des joueurs sont adaptées aux caractéristiques des publics et à l'activité (adaptation de la pratique en fonction de la situation d'encadrement, ...)</i></p>
	C.1.3.5 – Prévoir les modalités et outils d'évaluation du cycle et de la séance de perfectionnement en rugby à XV en		<p><b>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE</b></p> <p><i>Le candidat propose une évaluation du cycle et de la séance et une régulation le cas échéant</i></p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p><i>Les outils et moyens d'évaluation choisis sont adaptés (cohérence avec les objectifs poursuivis, les ressources mobilisables)</i></p>

	vue d'y proposer des modifications et ajustements		<p><i>Les critères d'évaluation sont clairs et adaptés à l'activité</i>  <i>La manière dont ces critères seront utilisés pour proposer des adaptations ou ajustements aux séances de rugby à XV est explicitée</i>  <i>Des évolutions (facilitantes et complexifiantes) sont prévues pour chaque situation</i></p>
<b>A.1.4 – Préparation et installation du matériel nécessaire à une séance de perfectionnement en rugby à XV</b>	C.1.4.1 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel et de l'équipement sportif nécessaire à une séance de perfectionnement en rugby à XV en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée	<p>Épreuve 3  <b>Étude de cas : A partir de l'observation d'une séquence vidéo tirée d'un match</b> (public de compétition dans une catégorie des moins de 14 ans jusqu'aux seniors de Fédérale 1) (vidéo durant environ 10 minutes, fournie par le certificateur), le candidat analyse la performance d'une équipe désignée, structure son briefing de mi-temps, définit la rotation de son effectif en argumentant ses choix.  (Durée de 60 minutes)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>Présentation de son analyse et entretien individuel</b></p>	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat identifie et met en place le matériel nécessaire à sa séance de rugby à XV</i>  <b>INDICATEURS</b>  <i>Le matériel défectueux est écarté</i>  <i>L'équipement sportif est vérifié (état du terrain, protection des poteaux...)</i>  <i>La quantité de matériel disponible est adaptée</i>  <i>La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel</i>  <i>Des propositions d'adaptation sont formulées en cas d'absence ou d'indisponibilité de matériel</i></p>
	C.1.4.2 – Mettre en place le matériel nécessaire à une séance dans le respect des exigences du perfectionnement en rugby à XV pour la mise en œuvre de la séance		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat prépare le matériel nécessaire à sa séance de rugby à XV</i>  <b>INDICATEURS</b>  <i>Le temps nécessaire à l'installation ou à la préparation du matériel en amont de la séance de perfectionnement en rugby à XV est prévu</i>  <i>L'installation du matériel crée les conditions favorables d'accueil des joueurs et de la séance</i></p>
<b>A.1.5 – Accueil des joueurs à une séance de perfectionnement en rugby à XV</b>	C.1.5.1 – Informer les joueurs des objectifs et du déroulement de la séance de perfectionnement en rugby à XV en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat accueille les joueurs avec bienveillance et informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés</i>  <b>INDICATEURS</b>  <i>Les informations communiquées aux joueurs s'appuient sur la fiche de séance</i>  <i>Les objectifs et le déroulement du rugby à XV sont présentés aux joueurs de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...)</i>  <i>Les informations sont comprises par les joueurs ou reprises différemment en cas de difficulté de compréhension.</i>  <i>Les joueurs sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance notamment ceux en situation de handicap</i>  <i>La tenue des joueurs est vérifiée en début de la séance en rugby à XV (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</i></p>
	C.1.5.2 – Repérer les joueurs présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance de perfectionnement en rugby à XV sans risque identifié.		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat identifie les joueurs ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer le rugby à XV</i>  <b>INDICATEURS</b>  <i>Les joueurs avec handicaps ou difficultés spécifiques sont identifiés</i>  <i>La possibilité de prendre en compte les besoins, handicaps, maladies, blessures ou difficultés spécifiques dans le cadre du rugby à XV est analysée (repérage des situations ou activités risquant de poser un problème, possibilité de proposer des adaptations ou des variantes, ...)</i>  <i>Les joueurs ne pouvant pas être accueillis dans le cadre de séances de perfectionnement de rugby à XV en raison de leurs besoins, maladies, blessures, handicaps ou difficultés spécifiques sont orientés vers des activités ou structures adaptées</i>  <i>Le candidat prend en compte l'état de forme du moment (fatigue, blessure...) de ses joueurs</i></p>
<b>A.1.6 – Conduite d'une séance de perfectionnement en rugby à XV</b>	C.1.6.1 – Communiquer avec les joueurs tout au long d'une séance de perfectionnement en rugby à XV pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.	(10 minutes au maximum de présentation par le candidat et 20 minutes maximum de questions par les évaluateurs)	<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat communique de manière adaptée avec les joueurs avec professionnalisme tout au long de la séance</i>  <b>INDICATEURS</b>  <i>Les consignes nécessaires à la pratique efficiente du rugby à XV sont données aux joueurs au regard de leur niveau (techniques, organisationnelles...)</i>  <i>Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté au niveau des joueurs avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap, et lorsque de besoin</i>  <i>Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaires au cours de l'activité</i>  <i>Le vocabulaire spécifique au rugby à XV est utilisé</i></p>

		<p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i></p>	<p><i>Les éventuelles difficultés de communication des joueurs sont prises en compte (personnes en situation de handicap par exemple)</i>  <i>Les tensions et conflits éventuels au sein du groupe sont régulés</i>  <i>La posture professionnelle est adaptée aux situations rencontrées lors de la séance</i></p> <p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat met en place des situations pédagogiques adaptées et guide les joueurs pour améliorer le niveau d'efficacité individuel et collectif avec professionnalisme tout au long de la séance</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Le respect des principes et des logiques internes de l'activité par les joueurs est vérifié</i>  <i>Les règles de gestion du temps et du score sont explicitées et respectées</i>  <i>Les choix d'animation effectués au cours de la séance sont argumentés</i>  <i>Les informations sont comprises par les participants</i>  <i>Les consignes sont reformulées ou ajustées si nécessaire au cours de l'entraînement</i>  <i>Le vocabulaire spécifique au rugby à XV est explicité</i>  <i>Les lancements de jeu des situations pédagogiques génèrent les comportements attendus</i>  <i>Les réussites et progrès des joueurs sont soulignés et encouragés</i>  <i>Les difficultés rencontrées par les joueurs sont identifiées</i>  <i>Les retours effectués aux joueurs sont exprimés avec bienveillance</i>  <i>Les comportements observés sont modifiés pour améliorer le taux de réussite</i>  <i>L'appropriation des comportements attendus par les joueurs sont facilités</i>  <i>Les notions de jeu au poste, de rôle (polyvalence) et les différentes phases de jeu sont abordées</i>  <i>Les situations à risque ou d'incident sont anticipées</i>  <i>Les exigences du jeu sont prises en compte : notion de situations tactiques et situations stratégiques</i></p>
	<p>C.1.6.2 – Conduire une séance de perfectionnement en rugby à XV afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les ressources du joueur, les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité</p>		
	<p>C.1.6.3 – Observer les comportements des joueurs pour réguler le déroulement d'une séance de perfectionnement en rugby à XV en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat propose des actions de remédiation adaptées.</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les situations pédagogiques et les évolutions proposées sont adaptées aux besoins et caractéristiques des joueurs</i>  <i>Des critères d'observations des joueurs sont présentés</i>  <i>Les freins et les difficultés rencontrées par les joueurs sont identifiés</i></p>
<p><b>A.1.7 – Mise en sécurité des joueurs et des tiers</b></p>	<p>C.1.7.1 – Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'entraînement ou d'un match de rugby XV afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat transmet les règles de sécurité aux joueurs en s'assurant de leur bonne compréhension</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire</i>  <i>La bonne compréhension des consignes de sécurité par les joueurs est vérifiée</i>  <i>Un briefing de sécurité clair, complet et concis est réalisé avant la mise en route de l'activité</i></p>
	<p>C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance ou d'un match afin de garantir une pratique du rugby à XV en toute sécurité</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les joueurs tout au long d'une séance ou d'un match</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les zones d'évolution sont sécurisées</i>  <i>Le port des équipements de protection est vérifié (lorsque nécessaire)</i>  <i>Les situations à risque, pour les joueurs et les tiers, sont identifiées en cours de pratique</i>  <i>Les risques associés aux caractéristiques du public (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...) sont pris en compte dans la conduite de l'activité</i>  <i>La conduite de l'activité est adaptée aux risques identifiés</i>  <i>Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées</i>  <i>L'état de fatigue et les conditions environnementales sont pris en compte pour réguler l'intensité ou le temps de jeu et réduire le risque de blessures</i>  <i>Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées</i></p>
<p><b>A.1.8 – Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances</b></p>	<p>C.1.8.1 – Analyser le déroulement d'une séance d'entraînement en rugby à XV en tenant compte des objectifs</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat produit une analyse objective de sa séance</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Le niveau de satisfaction des joueurs est évalué en cours et/ou en fin de séance de rugby à XV</i></p>

<p><b>de perfectionnement en rugby à XV</b></p>	<p>préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations</p> <p>C.1.8.2. – Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances de rugby à XV pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.</p>		<p><i>Les points forts et les points faibles sont identifiés en fin de séance de rugby à XV</i>  <i>L'atteinte des objectifs de la séance est mesurée en s'appuyant sur des critères objectivables</i></p> <p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat propose des pistes d'amélioration de ses séances et si besoin de son cycle de séances en les justifiant au regard des constats réalisés et des objectifs poursuivis</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les outils d'évaluation définis lors de la conception du cycle sont utilisés</i>  <i>Les éléments à réajuster ou à modifier pour les prochaines séances sont identifiés</i>  <i>Les propositions d'ajustement ou de modification tiennent compte des objectifs et des constats effectués au cours de l'animation</i></p>
<p><b>A.1.9 – Gestion d'une équipe de rugby à XV en compétition</b></p>	<p>C.1.9.1 – Partager avec les joueurs les objectifs sportifs afin d'élaborer des stratégies adaptées en phase préparatoire des échéances compétitives</p> <p>C.1.9.2 – Gérer les aspects logistiques précompétitifs en mettant en place un protocole d'organisation pour garder la concentration du collectif sur l'échéance afin de favoriser la performance</p> <p>C.1.9.3 – Manager l'équipe en compétition en prenant des décisions adaptées et en adoptant une attitude professionnelle afin d'optimiser le résultat sportif</p> <p>C.1.9.4 – Gérer l'après compétition afin d'optimiser la continuité pédagogique et l'amélioration des performances collectives et individuelles</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat fixe les objectifs sportifs au regard du projet d'équipe et de la compétition, et adapte son discours en conséquence</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les objectifs et les enjeux sont annoncés</i>  <i>Les stratégies (plan de jeu) au regard des forces et faiblesses de l'équipe adverse et des ressources de l'équipe sont déterminées</i>  <i>Le projet d'équipe et de match sont communiqués et partagés pour impliquer et motiver les joueurs (Game plan et stratégie de match)</i>  <i>Les risques et déviances liés à la pratique (Incivilité, sécurité, santé, dopage) sont gérés et anticipés</i>  <i>La rotation efficace de l'effectif est prévue et organisée</i></p> <p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat anticipe la logistique liée à la compétition</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>La journée de compétition est organisée dans le temps (rétroplanning) et l'espace (aménagement des différentes zones utilisées : échauffement, vestiaire...)</i>  <i>Le plan de jeu et les différents objectifs sont rappelés</i>  <i>Un échauffement adapté est réalisé</i>  <i>L'engagement et la motivation des joueurs dans le match sont préparés</i></p> <p><b>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat fait preuve de lucidité au regard du contexte pour manager l'équipe avec bienveillance, efficacité et professionnalisme</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Le candidat communique dans le respect des valeurs du rugby (respect, intégrité, loyauté...) avec les officiels de matchs, le staff adverse, les membres de son staff et les joueurs</i>  <i>Le briefing de mi-temps est organisé et opérationnel</i>  <i>Le déroulement du match est analysé de façon continue</i>  <i>Les décisions prises (rotation de l'effectif, adaptation de la stratégie...) sont cohérentes par rapport à l'analyse du match</i>  <i>Les joueurs sont guidés et accompagnés dans leurs prises de décision et dans leur gestion du match</i></p> <p><b>QUALITÉ GÉNÉRALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat fait preuve de lucidité au regard du contexte pour manager l'équipe avec bienveillance, efficacité et professionnalisme</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Le débriefing d'après match est conduit en comparant et en analysant la prestation réalisée par rapport à l'objectif fixé</i>  <i>Une analyse distanciée du match au regard des objectifs visés est présentée</i>  <i>La récupération des joueurs suivant le niveau de jeu des joueurs et les postes occupés est organisée</i>  <i>Le candidat se projette sur les futures échéances</i></p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>			
<b>A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	<b>Elaboration d'un écrit</b> dans le cadre du stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur  +  <b>Avis consultatif du tuteur</b> sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur)  +  <b>Entretien oral avec deux évaluateurs</b> (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation de l'écrit par le candidat et 20 minutes de questions)  <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i>	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés</i> <i>Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur</i> <i>Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur</i>
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Des informations sont communiquées aux publics accueillis (joueurs, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...)</i> <i>Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables</i> <i>Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes</i> <i>La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, ...)</i> <i>L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée</i> <i>Le candidat oriente les joueurs vers les différents modes de pratiques du rugby à XV et ses pratiques associées</i>
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme</i> <b>INDICATEURS</b> <i>L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer</i> <i>La posture adoptée dans les communications avec les joueurs est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...)</i> <i>Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)</i>
<b>A 2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat planifie ses activités avec rigueur</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des joueurs</i> <i>Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte</i> <i>Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté</i>	

	<p>C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat cible les réglementations utiles à son activité</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette...)  Les administrations publiques sont identifiées  Les éventuelles déclarations administratives sont connues</i></p>
<p><b>A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b></p>	<p>C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat connaît et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...)  L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...) des autres intervenants  Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</i></p>
	<p>C.2.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés  Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables  Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</i></p>
	<p>C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.</p>		<p><b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b>  <i>Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport</i></p> <p><b>INDICATEURS</b>  <i>Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés  Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</i></p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives</b>			
<b>A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	Présentation d'un projet professionnel par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur  +  Entretien oral avec deux évaluateurs (durée 30 minutes maximum dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)  <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...)</i> <i>Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...)</i> <i>Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</i>
	C.3.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat connaît les différents modes de contractualisation de travail et leurs grandes caractéristiques</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés</i> <i>Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi-salariat et de la pluriactivité est identifiée</i> <i>Les solutions les plus adaptées à une situation donnée sont identifiées et argumentées</i>
<b>A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.3.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</i> <i>Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>	<b>QUALITE GENERALE ATTENDUE</b> <i>Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation</i> <b>INDICATEURS</b> <i>Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...)</i> <i>Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées.</i> <i>Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</i>
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		